

Principaux résultats

Le taux de remplacement brut compare le montant de la pension de retraite au salaire. Pour les personnes touchant un salaire moyen, le taux de remplacement brut s'établit en moyenne à 57 % dans les 34 pays de l'OCDE. Néanmoins, il varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans le bas du classement, l'Irlande, le Japon, le Mexique et le Royaume-Uni offrent aux personnes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail des taux de remplacement inférieurs à 35 %. La Grèce et l'Islande, situées dans le haut du classement, proposent des taux de remplacement supérieurs à 95 %. Les autres pays affichant un taux de remplacement attendu élevé (entre 70 % et 90 %) sont l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Hongrie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

La plupart des pays de l'OCDE protègent de la pauvreté les retraités qui ont touché de faibles salaires en leur accordant des taux de remplacement plus élevés qu'aux revenus moyens. Ainsi, les personnes ne touchant que la moitié de la rémunération moyenne bénéficient d'un taux de remplacement supérieur à 72 % en moyenne, contre 57 % pour celles qui perçoivent le salaire moyen. Dans huit pays, toutefois, le taux de remplacement est le même pour les revenus moyens et les rémunérations deux fois moins élevées que la moyenne : il s'agit de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie, de la Pologne et de la République slovaque.

En haut du classement, trois pays assurent aux faibles revenus une pension de retraite supérieure ou égale au salaire qu'ils percevaient lorsqu'ils étaient en activité : l'Islande (avec un taux de remplacement de 145 %), le Danemark (121 %) et Israël (100 %). En bas du classement, l'Allemagne et le Japon proposent des taux de remplacement de 42 % et 48 %, respectivement. Certains pays comme le Canada ou la Nouvelle-Zélande versent des prestations relativement faibles aux revenus moyens, mais s'inscrivent dans la moyenne pour les bas salaires.

Dans les 34 pays de l'OCDE, le taux de remplacement brut pour un revenu correspondant au salaire moyen multiplié par 1.5 (qualifié ici de « haut revenu ») ressort en moyenne à 52 %, soit légèrement en deçà des 57 % proposés pour un salaire moyen. À ce niveau de revenu, on note une fois encore des variations considérables d'un pays à l'autre. Le taux de remplacement est supérieur à 80 % dans cinq pays : l'Espagne, la Grèce, l'Islande, le Luxembourg et les Pays-Bas. À l'autre extrémité, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande (qui versent des retraites publiques forfaitaires), ainsi que le Royaume-Uni assurent des taux de remplacement inférieurs à 26 %.

Pour un salaire médian – niveau au-dessus duquel se situe la moitié des salariés et en deçà duquel se situe l'autre moitié – le taux de remplacement brut s'établit en moyenne à 60.6 % pour les 34 pays de l'OCDE. En général, il est proche du taux de remplacement pour le salaire moyen (le salaire médian est compris entre 75 % et 90 % de la moyenne ; voir l'indicateur « Moyenne et distribution des salaires » en Partie II.5).

Pour les femmes, les taux de remplacement bruts sont différents (l'âge de la retraite étant plus bas pour les femmes que pour les hommes) dans cinq pays : le Chili,

Israël, l'Italie, la Pologne et la Suisse. On note de nettes différences entre les sexes au Chili, en Italie et en Pologne, les taux de remplacement pour les femmes y étant inférieurs d'environ un tiers à ceux des hommes. En Israël et en Suisse, les taux de remplacement offerts aux femmes sont également plus bas que pour les hommes, mais dans des proportions bien moindres que dans les trois pays susmentionnés. Le taux de remplacement pour les femmes est également plus faible en Australie et au Mexique, mais cela s'explique par un taux de rente plus élevé, et non par des différences d'âges de départ en retraite.

Dans les pays non membres de l'OCDE, la fourchette des taux de remplacement est très large : pour les revenus moyens, le taux est inférieur à 15 % en Afrique du Sud et en Indonésie tandis qu'il est de 100 % en Arabie Saoudite. La moyenne des 27 pays de l'UE est beaucoup plus élevée que celle des 34 membres de l'OCDE, pour les revenus moyens comme pour les revenus élevés.

Définition et mesure

Le taux de remplacement rend compte de la manière dont un système de retraite assure un revenu aux retraités en remplacement de leur salaire, principale source de revenu avant leur départ en retraite. Le taux de remplacement brut se définit comme les droits à retraite bruts divisés par le salaire brut avant le départ en retraite.

Le taux de remplacement s'exprime souvent sous forme d'un ratio entre la pension de retraite et le dernier salaire perçu (juste avant le départ en retraite). Toutefois, dans le cas présent, les prestations de retraite sont exprimées en proportion du salaire individuel perçu en moyenne sur l'ensemble de la carrière (revalorisé en fonction de la hausse des salaires à l'échelle nationale). En vertu des hypothèses de base, les salariés gagnent le même pourcentage du salaire moyen à l'échelle nationale durant toute leur vie active. Par conséquent, le salaire revalorisé perçu en moyenne sur l'ensemble de la carrière et le dernier salaire individuel sont identiques. Si le salarié progresse sur l'échelle des rémunérations avec l'âge, il percevra juste avant de prendre sa retraite un salaire supérieur à celui qu'il aura touché en moyenne sur l'ensemble de sa carrière et le taux de remplacement calculé en fonction du dernier salaire individuel sera moins élevé.

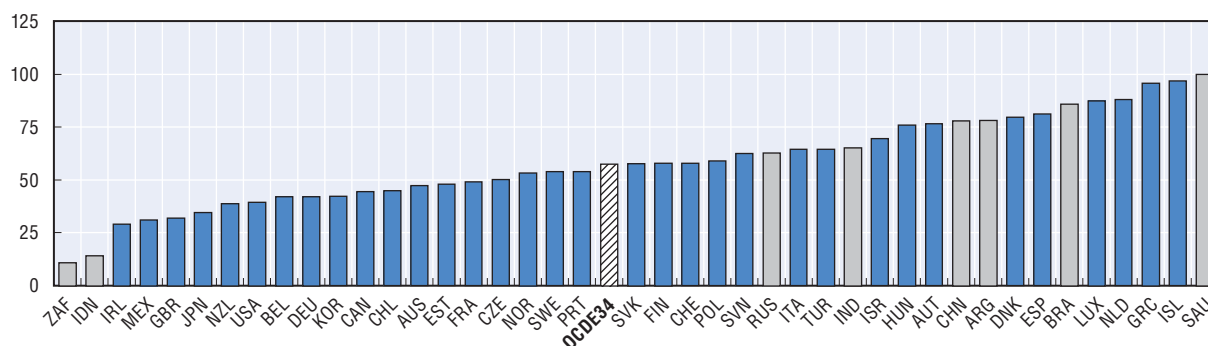
Taux de remplacement bruts en fonction du salaire

Salarié à revenu médian							Salarié à revenu médian							
		0.5	1	1.5			0.5	1	1.5			0.5	1	1.5
Pays de l'OCDE							Pays de l'OCDE (suite)							
Australie	52.6 (50.1)	73.3 (70.8)	47.3 (44.8)	38.6 (36.1)	Norvège	52.9	63.4	53.1	41.7	Pologne	59.0 (43.2)	59.0 (45.3)	59.0 (43.2)	59.0 (43.2)
Autriche	76.6	76.6	76.6	72.3	Portugal	54.4	63.3	53.9	53.1	Rép. slovaque	57.5	57.5	57.5	57.5
Belgique	42.6	60.1	42.0	32.7	Slovénie	62.4	64.3	62.4	62.4	Espagne	81.2	81.2	81.2	81.2
Canada	48.5	76.6	44.4	29.6	Suède	53.8	68.3	53.8	68.7	Suisse	59.3 (58.5)	65.2 (64.7)	57.9 (57.1)	40.9 (40.3)
Chili	48.4 (37.5)	60.0 (49.2)	44.9 (34)	41.8 (28.9)	Turquie	69.5	76.4	64.5	64.5	Royaume-Uni	37.0	53.8	31.9	22.6
Rép. tchèque	57.3	80.2	50.2	37.4	États-Unis	42.3	51.7	39.4	35.3	OCDE34	60.6	72.1	57.3	52.0
Danemark	84.7	120.6	79.7	66.1	Autres grandes économies									
Estonie	50.9	60.2	48.0	44.0	Argentine	81.1 (73.8)	90.7 (83.4)	78.1 (70.8)	73.9 (66.6)					
Finlande	57.8	66.4	57.8	57.8	Brésil	85.9 (63.7)	85.9 (63.7)	85.9 (63.7)	85.9 (63.7)					
France	49.1	55.9	49.1	41.3	Chine	82.5 (65.1)	97.9 (78.5)	77.9 (61.0)	71.2 (55.2)					
Allemagne	42.0	42.0	42.0	42.0	Inde	72.4 (68.4)	95.2 (90.9)	65.2 (61.4)	55.0 (51.4)					
Grèce	95.7	95.7	95.7	95.7	Indonésie	14.1 (12.4)	14.1 (12.4)	14.1 (12.4)	14.1 (12.4)					
Hongrie	75.8	75.8	75.8	75.8	Féd. de Russie	65.1 (57.9)	73.0 (65.9)	62.7 (55.5)	59.2 (52.1)					
Islande	109.1	144.9	96.9	87.0	Arabie Saoudite	100.0 (87.5)	100.0 (87.5)	100.0 (87.5)	100.0 (87.5)					
Irlande	34.9	57.9	29.0	19.3	Afrique du Sud	13.1	21.2	10.6	7.1					
Israël	85.3 (75)	100.1 (89.9)	69.6 (61.2)	46.4 (40.8)	UE27	62.9 (61)	70.1 (68.2)	61.6 (59.7)	58.3 (56.4)					
Italie	64.5 (50.6)	64.5 (50.6)	64.5 (50.6)	64.5 (50.6)										
Japon	36.3	47.9	34.5	30.0										
Corée	46.9	64.1	42.1	31.9										
Luxembourg	90.3	97.9	87.4	83.8										
Mexique	46.3 (46.3)	57.5 (57.5)	30.9 (28.7)	29.6 (26.4)										
Pays-Bas	89.1	93.0	88.1	86.5										
Nlle-Zélande	47.8	77.5	38.7	25.8										

Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547345>

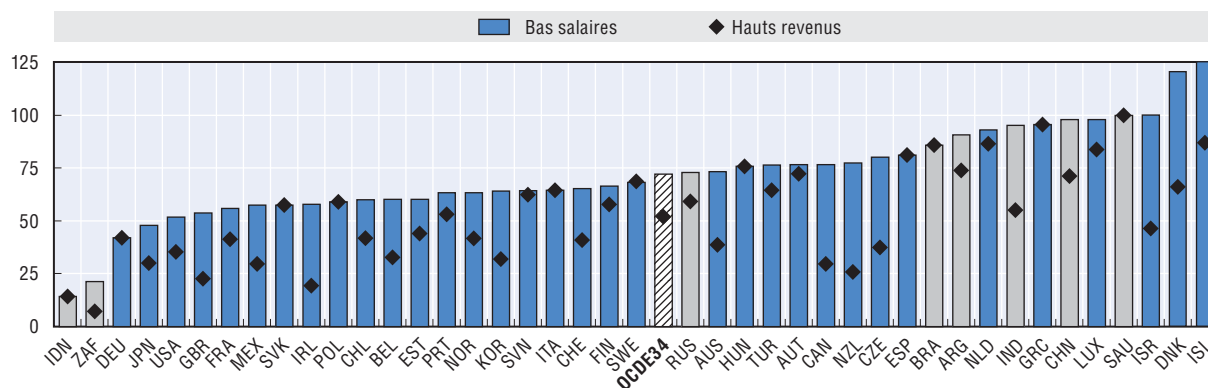
Taux de remplacement bruts pour les revenus moyens



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547345>

Taux de remplacement bruts pour les bas salaires et les hauts revenus



Source : Modèles de retraite de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547345>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Taux de remplacement bruts », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.